

Table des matières :

Introduction :	2
Partie 1 :	3
1. L'Institut Méditerranéen du Littoral :	3
2. Carte du territoire étudié et du lieu du stage :	5
3. Missions proposées :	6
4. Diagnostic :	6
Partie 2 :	8
1. Présentation de la problématique choisie :	8
2. Originalité et pertinence du projet :	9
3. Synthèse bibliographique des connaissances sur le sujet:	10
Partie 3 :	11
1. Planning du travail réalisé :	11
2. Méthodologie utilisée :	12
3. Résultats obtenus :	14
4. Analyse des résultats :	18
5. Solutions, mesures préconisées et perspectives :	19
Partie 4 :	22
1. Analyse de ma posture :	22
2. Analyse des enseignements tirés du stage :	22
3. Compétences développées :	23
Conclusion :	25
Index des illustrations :	26
Bibliographie :	27
Sommaire des annexes :	28

Introduction :

Dans le cadre de la licence professionnelle CEEDDR (Coordination de projet en éducation à l'environnement et au développement durable et réseaux), assurée par l'institut d'éducation à l'agro-environnement, SupAgro Florac, durant l'année universitaire 2011/2012, le stage en milieu professionnel, présenté dans ce rapport, s'est déroulé au sein de l'association marseillaise : l'Institut Méditerranéen du Littoral (IML).

L'Institut Méditerranéen du Littoral œuvre autour de la thématique du milieu marin à l'échelle du littoral marseillais et méditerranéen. Cette structure sera présentée dans la première partie, qui aborde son fonctionnement, son équipe, ses activités et ses particularités. A cela s'ajoute un organigramme de l'équipe ainsi qu'une carte du territoire étudié.

Les deux missions proposées et qui ont été menées lors du stage, seront évoquées dans la première partie incluant des précisions. La mission principale est axée sur le PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin) en Méditerranée Occidentale et sera également présenté.

Un diagnostic de la structure, du territoire étudié et des acteurs en présence, complète et clôt la première partie.

La seconde partie se concentre sur la problématique posée. Une présentation explicative de la problématique viendra donner des éléments précis de compréhension grâce à plusieurs sous-parties s'intéressant aux termes majeurs de la problématique.

Ensuite, une sous-partie traitera de l'originalité et de la pertinence du projet mis en œuvre et enfin une synthèse bibliographique précisera les sources qui furent étudiées pour une appropriation du sujet afin de conduire le projet d'une manière cohérente et sérieuse.

Partie 1 :

Cette première partie présente la structure d'accueil : l'Institut Méditerranéen du Littoral avec une présentation de son fonctionnement, de son équipe et de ses particularités. De plus, une carte situe le territoire d'étude et une sous-partie se consacre aux deux missions que l'on m'a confiées. Enfin, cette partie se termine par un diagnostic de l'IML, du territoire et des acteurs concernés.

1. L'Institut Méditerranéen du Littoral :

Un groupe de pédagogues provençaux passionnés par la mer a créé l'association de statut loi 1901 « Institut Méditerranéen du Littoral » (IML) en Novembre 1992. Donc, cette année l'IML fête ses vingt ans d'existence.

A. Mission et objet de la structure :

La mission de l'Institut Méditerranéen du Littoral est la sensibilisation du grand public à la préservation du patrimoine culturel et naturel du littoral.

L'objet de l'association se concentre sur le fait de favoriser la réflexion et la diffusion culturelle et éducative par la réalisation d'études et la mise en œuvre de formations professionnelles, en particulier dans les activités sportives, maritimes et artisanales, en direction de la jeunesse et des adultes.

B. Fonctionnement :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de membres élus pour trois ans par l'Assemblée Générale, et rééligibles, ainsi que par un bureau composé d'un Président, d'un Trésorier et d'un Secrétaire élus parmi les membres du Conseil d'Administration.

L'association emploie deux salariés en CDI (une coordinatrice et une animatrice qui était en congé maternité), et deux animatrices en contrat aidé. L'IML accueille aussi des stagiaires en formation et des jeunes porteurs de projets en Service Volontaire Européen. Elle fait appel à des sous-traitants pour des actions nécessitant une compétence dont l'exercice n'est qu'occasionnel au sein de l'association.

◆ Budget de l' IML :

Le budget de l'association s'élève à environ 100 000 euros par an. Il est composé à 60 % de subventions et à 40 % de fonds propres. L'IML souhaiterait, à l'avenir, être moins dépendant des subventions.

◆ Partenaires financiers de l' IML :

L'IML bénéficie du soutien financier de : la Ville de Marseille, la région PACA, le conseil général des Bouches du Rhône, de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la fondation SNCF, du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, de Marseille 2013 capitale européenne de la culture et de la Caisse des dépôts.

◆ Agréments :

L'IML dispose de quatre agréments :

- Agrément DRTEFP au titre de la formation permanente.
- Agrément Jeunesse et Education Populaire.
- Agrément du Plan d'Action Méditerranée (PAM – PNUD Nations Unies).
- Agrément du Ministère de l'Education Nationale.

C. Organigramme :

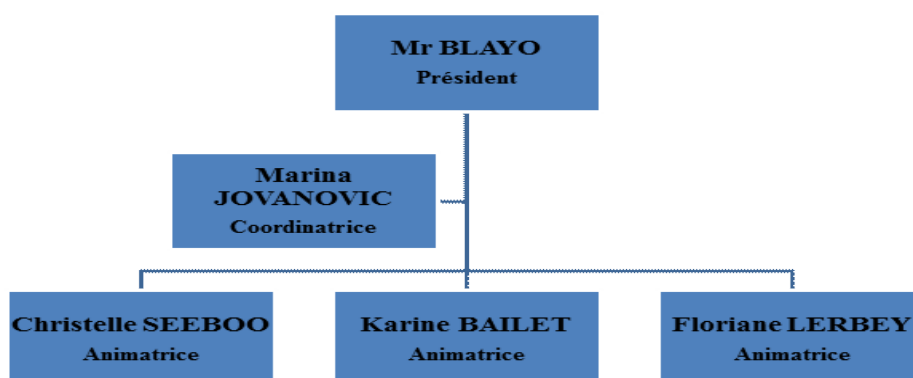


Illustration 1: Organigramme de l'équipe de l'Institut Méditerranéen du Littoral

Il y avait aussi une stagiaire qui s'appelait Michèle GRITTE, issue de la licence de médiation scientifique et éducation environnement.

D. Une diversité d'activités :

◆ Les animations menées :

L'IML propose différents programmes d'animations pour les enfants de 3 à 18 ans, dont les thématiques principales sont la découverte de l'environnement méditerranéen, la découverte des métiers de la mer et de la culture maritime locale. Aussi, des balades tout public sont proposées et ont lieu tout au long de l'année sur le littoral marseillais.

Données sur les animations de l'année 2011		
Nombre d'enfants ayant participé	Nombre d'adultes ayant participé	Nombre de demi-journées d'animation menées
1000	160	127

Tableau 1: *Tableau sur les animations de l'exercice 2011*

◆ Un centre de ressources :

L'IML dispose d'un centre de ressources très riche, qui est accessible aux adhérents, leur permettant de s'informer, d'approfondir et de partager leurs connaissances sur la Méditerranée.

De plus, une ludothèque maritime est ouverte pour les enfants de 3 à 11 ans qui souhaitent découvrir d'une façon ludique l'environnement littoral et les métiers de la mer en dehors des temps scolaires.

◆ Ingénierie pédagogique :

L'IML propose :

- Un cycle de formation en éducation à l'environnement littoral
- L'évaluation de projets dans le domaine du développement durable
- Ses résultats d'études pour la professionnalisation des formateurs et des éducateurs
- L'accompagnement à la création d'outils pédagogiques pour les structures ou les particuliers dans le domaine de l'environnement littoral

2. Carte du territoire étudié et du lieu du stage :



Illustration 2: Carte topographique de la région PACA.

Source : Wikipedia contributors, 2012, « Géographie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Wikipédia*. Adresse : <http://fr.wikipedia.org>

3. Missions proposées :

L'Institut Méditerranéen du Littoral m'a confié deux missions distinctes :

◆ **Mission principale** : organiser une journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin) en Méditerranée avec la volonté de relancer le projet FEEL (Formation à l' Education à l' Environnement Littoral).

Le PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin) est issu de la DCSMM (Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin approuvée par le Parlement européen et le Conseil le 17 juin 2008). Le PAMM conduit les États membres de l'Union européenne à devoir prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les impacts des activités sur le milieu marin afin de réaliser ou de maintenir un bon état écologique de ce milieu au plus tard en 2020. D'ici le 15 juillet 2012, l'achèvement de l'évaluation initiale, la définition du bon état écologique et la fixation des objectifs environnementaux doivent être fixés.

FEEL (Formation pour l'éducation à l'Environnement Littoral) est un projet qui a pour objet de développer une formation ouverte et pérenne, prenant en compte trois aspects complémentaires liés à l'éducation à l'environnement littoral (juridique, écologique et pédagogique). Le projet FEEL a été lancé en 2002 et s'est interrompu en 2006.

◆ **Mission secondaire** : concevoir la formation FEEL 2013 en menant une enquête de terrain auprès des professionnels de l'éducation à l'environnement littoral afin d'identifier les besoins en termes de formations à l'échelle du littoral de la région PACA.

4. Diagnostic :

Cette sous-partie établit un diagnostic de la structure, du territoire étudié et des acteurs essentiels.

A. L'IML :

L' Institut Méditerranéen du Littoral est une association dynamique qui mène et crée de nombreux projets. Son projet « musée minots » (un jour par an, des scolaires de 3ème cycle de Marseille deviennent "Aspirant Guide du Patrimoine", et accueillent touristes et visiteurs pour la visite de musées et de sites remarquables de leur ville) est une grande réussite car il a permis à l' IML de gagner le trophée des associations de la fondation EDF en 2012. L'IML assure de nombreuses animations sur le terrain auprès des scolaires.

B. Le territoire étudié :

Le territoire d'étude est la sous-région marine que forme la mer Méditerranée Nord-occidentale.

La mer Méditerranée est un milieu naturel fragile et menacé car « *les pressions exercées sur le milieu marin, du fait des pollutions soit pélagiques, soit tellurique, soit atmosphérique, sont fortes* », (Ministère de l'Environnement, *L'environnement méditerranéen*, p. 68). Les pressions dues

au tourisme de masse et à la forte urbanisation impactent aussi le milieu marin. Ainsi, on constate des pollutions importantes (macro-déchets, micro-particules de plastique par millions, dégazages, pollution bactériologique et chimique) entraînant une dégradation majeure de la mer Méditerranée.

Toutefois, on constate des avancées notables en matière de protection du littoral. En effet, la création récente du parc national péri-urbain des Calanques en Avril 2012 et l'élaboration du PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin) en Méditerranée témoignent de la volonté politique de sauvegarder ce milieu marin menacé. Les enjeux humains, économiques et environnementaux sont prégnants sur ce littoral et présentent un réel manque de cohésion entre eux.

C. Les acteurs en présence :

En ce qui concerne les acteurs, la DIRM Méditerranée (Direction Inter-Régionale de la Mer Méditerranée) est en charge du PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin) en Méditerranée.

Au niveau de l'éducation à l'environnement littoral, les acteurs sont nombreux, étant essentiellement des associations faisant preuve d'un réel dynamisme à travers plusieurs dispositifs. Ces structures sont regroupées au sein des réseaux régionaux du territoire de la région PACA (le Graine PACA, le réseau mer de la région PACA et le réseau euro-méditerranéen de l'éducation à l'environnement et au développement durable).

La partie qui suit concerne la problématique. Plusieurs sous-parties apportent des éléments d'explication au sujet de la problématique proposée.

Partie 2 :

1. Présentation de la problématique choisie :

La problématique soulevée est la suivante :

« Pourquoi et comment développer l'éducation à l'environnement au sein des stratégies marines ? »

L'exemple du stage suivi au sein de l'Institut Méditerranéen du Littoral, dont la mission principale est l'organisation d'une journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin) en Méditerranée contribue à répondre à cette problématique posée ci-dessus.

A. Un constat :

Après une étude des textes officiels liés au PAMM, réalisée lors de la seconde semaine de stage, il est clairement constaté que la place de l'éducation à l'environnement se trouve être très faible au sein du PAMM en Méditerranée. En effet, elle est quasiment nulle. Le PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin) en Méditerranée n'accorde presque aucune place à l'éducation à l'environnement (seulement deux lignes citent les activités liées à l'animation et à la sensibilisation, dans le projet d'analyse de l'évaluation initiale, document qui contient 683 pages, voir la Bibliographie).

Cette carence constatée entraîne l'identification et l'émergence d'un besoin de reconnaissance et de valorisation de l'éducation à l'environnement dans une stratégie ambitieuse de protection du milieu marin à l'échelle de la Méditerranée Occidentale.

B. L'importance de l'Education à l'environnement :

Du fait, qu'il existe plusieurs définitions de l'éducation à l'environnement, nous allons nous concentrer sur une d'entre elles. L'éducation au sujet de l'environnement, qui est la plus usuelle est « *axée sur le contenu : il s'agit de l'acquisition de connaissances relatives à l'environnement et des habiletés requises pour acquérir ces connaissances. L'environnement est objet d'apprentissage.* » (Sauvé, 1994).

L'éducation à l'environnement détient un rôle primordial aux niveaux social, économique et environnemental afin de peser sur l'évolution de la citoyenneté ou de l'écocitoyenneté avec pour finalité que les problèmes environnementaux soient connus et peut-être résolus. Ainsi, il apparaît nécessaire et fondamental de valoriser l'éducation à l'environnement. Sa place demande une attention particulière car ce domaine d'activités est au centre des enjeux humains et environnementaux qui présentent une urgence réelle. Ici, l'échelle se cantonne à la sous-zone de la Méditerranée nord occidentale mais cette éducation vaut pour l'échelle planétaire.

Ainsi, son importance et sa nécessité territoriales méritent une attention et une prise en compte au niveau institutionnel.

C. Les stratégies en matière de protection du littoral :

Les textes de loi de protection du littoral comme la loi littoral de 1986 représentent des textes fondateurs et cruciaux en termes de gestion durable du littoral.

Plus récemment, le Grenelle de la mer, initié en 2009, suite au Grenelle de l'Environnement propose une politique maritime ambitieuse et durable. Il faut préciser que le Grenelle de la Mer contient un volet éducatif. Conformément aux engagements du Grenelle de la Mer, la France prépare la mise en oeuvre d'une stratégie nationale intégrée pour la mer et le littoral (SNML). Ainsi, la sphère politique et institutionnelle affiche sa détermination en matière de gestion durable du littoral français.

D. Le lien entre l'éducation à l'environnement et les stratégies liées au littoral :

L' Education à l'Environnement axée sur le littoral participe d'une certaine manière à la protection du littoral de part la sensibilisation menée auprès des scolaires mais aussi du grand public. Il existe des objectifs communs de protection du littoral entre l'Education à l'Environnement littoral et celles affichées par les stratégies de gestion du littoral comme le Grenelle de la Mer et son volet éducatif.

Ainsi, on peut identifier un lien réel entre l'éducation à l'environnement et les stratégies liées au littoral. Ce lien engage la sphère politique à prendre ses responsabilités et éventuellement des engagements afin de relever les défis humains et environnementaux auxquels l'humanité doit faire face.

La problématique proposée, établit ce lien important et nécessaire entre l'éducation à l'environnement et les stratégies liées au milieu marin qui se situe au centre d' enjeux humains, économiques et environnementaux considérables.

2. Originalité et pertinence du projet :

A. Originalité du projet :

L'originalité majeure réside dans le fait de mettre en oeuvre une démarche de valorisation et de développement de la thématique que représente l'éducation à l'environnement au sein d' une stratégie marine régionale d'envergure que constitue le PAMM en méditerranée.

Cela représente un risque pris, peut-être une limite, mais constitue une initiative intéressante et qui devrait se révéler fructueuse au niveau des échanges lors de la journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement dans le PAMM.

Le fait que l'événement se déroule sur l'archipel des îles du Frioul à Marseille, apporte une note originale supplémentaire en étant en phase avec le milieu marin méditerranéen. Cette immersion environnementale sera certainement propice à une réflexion de qualité.

B. Pertinence du projet :

Face au constat réalisé au niveau de la faiblesse de la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM, il est proposé d'initier une réflexion autour de ce constat. La réflexion sera menée dans le cadre d'un atelier informel constitués de petits groupes de personnes qui imagineront ensemble. Ainsi, l'imaginaire aura sa place associé à une cohérence attendue. Cette réflexion sera source d'idées nouvelles, de propositions afin, éventuellement d'aboutir dans le futur, à des mesures précises.

Cette réflexion reposera sur le public présent, qui se trouve être en adéquation avec la thématique, car les participants sont principalement des professionnels de l'éducation à l'environnement (chargés de mission environnement, directeurs d'associations). Ainsi, ce public spécifique correspond à la réflexion proposée. Ce lien établi contribue à la pertinence de l'initiative.

Le cadre proposé, que forme le socle de la réflexion est pertinent car il est judicieux de commencer par se poser des questions puis émettre des pistes de solutions.

Du fait, de la nouveauté que représente le PAMM en Méditerranée, il est probable qu'une partie des professionnels de l'éducation à l'environnement ne connaissent pas précisément cette stratégie marine d'envergure. Ainsi, on peut clairement identifier un besoin de s'informer sur le sujet. Ainsi, le projet est pertinent car il va répondre à une attente et un besoin supposés en termes d'informations au sujet du PAMM.

3. Synthèse bibliographique des connaissances sur le sujet:

A. Les textes :

Etant donné, la nouveauté que représente le PAMM, la bibliographie se limite aux textes officiels suivants trouvés sur les sites internet spécifiques. Ces textes furent étudiés et fort utiles à l'appropriation du PAMM en Méditerranée mais aussi à l'échelle nationale.

Le projet d'analyse de l'évaluation initiale (voir bibliographie), qui concerne le PAMM en Méditerranée a été étudié aboutissant au constat que l'éducation à l'environnement est peu présente au sein du PAMM Méditerranée.

La mise en œuvre de la directive-cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM) est un document qui résume en huit pages les grandes lignes de la directive, en présentant les objectifs principaux, le calendrier de la mise en œuvre et des explications générales facilitant une assimilation du sujet. Ce document fut souvent consulté car il est synthétique et pratique. Ce document contient la carte de la DCSMM à l'échelle du littoral français avec les différentes sous-régions marines. On peut également constater l'absence de l'éducation à l'environnement dans ce document.

B. Les sites internet :

Les sites internet dédiés à la DCSMM (<http://wwz.ifremer.fr/dcsmm>) et au PAMM en Méditerranée (site de la DIRM Méditerranée, voir bibliographie) ont permis de trouver les documents officiels cités ci-dessus. Ces sites se sont révélés fondamentaux dans l'accès aux informations liés au sujet étudié.

Partie 3 :

1. Planning du travail réalisé :

<i>Semaine</i>	<i>Conception</i>	<i>Logistique</i>	<i>Communication</i>
1.	Recherches et étude		
2.	Etude sur le PAMM, réflexion sur une problématique, entretien téléphonique		
3.	Conception d'un document sur le déroulement de la journée	Recherche d'un lieu pour la journée, réservation du transport en bateau	Contact auprès des intervenants
4.		Rédaction lettre d'invitation, conception d'un questionnaire d'évaluation, du bulletin d'inscription et du programme de la journée, consultation des archives	Relance des intervenants
5.		Modification du programme de la journée, création de la liste de diffusion	Communication par mail auprès d'invités, sur le réseau Graine PACA et sur la plateforme Ecorem
6.		Point avec Karine (l'animatrice) sur le compte-rendu de la journée qu'elle doit réaliser	Communication relancée
7.			Communication sur une radio locale
8.			Entretien téléphonique avec une éventuelle intervenante Communication relancée
9.	Conception d'une affiche	Gestion des inscriptions, Liste de diffusion complétée	Communiqué de presse envoyé, collage des affiches
10.			Collage des affiches, Relance de la communication, entretiens téléphoniques
11.			Relance de la communication
12.		Gestion des dernières inscriptions	Contact auprès d'une intervenante Contact des intervenants pour confirmation de leur présence
13.		Logistique finale, rédaction de l'ordre du jour de l'événement	Contact des intervenants pour confirmation de leur présence
14.		Déroulement de l'événement, conduite de la journée (mardi 26 Juin)	

Tableau 2 : Planning de la mission principale

<i>Semaine</i>	<i>Conception</i>	<i>Enquête</i>	<i>Résultats</i>
6.	Recherches, étude, conception d'un questionnaire		
7.	Recherches, étude, conception d'un questionnaire		
8.	Suite conception questionnaire		
9.	Conception questionnaire	Entretiens téléphoniques	
10.	Recherches	Entretiens téléphoniques	
11.		Enquête sur le terrain à la manifestation « Mer en Fête »	
12.			Traitement et analyse des résultats
13.			Rédaction du projet
14.			Rédaction et rendu du projet

Tableau 3: *Planning de la seconde mission*

2. Méthodologie utilisée :

Cette partie aborde la méthodologie mise en œuvre afin de mener d'une manière pratique et efficace les deux missions. Les phases de travail, les documents spécifiques et les outils contribuent à former la méthodologie employée.

A. Etude préalable :

Le début du stage consista à étudier les textes concernant le PAMM comme la mise en œuvre et l'évaluation initiale (voir bibliographie) ce qui permit d'identifier les manques en terme d'éducation à l'environnement. Aussi, des recherches sur internet renforcèrent l'étude du sujet grâce à la consultation de sites spécifiques.

De plus, cette phase de recherches était l'occasion de prendre connaissance des documents existants sur la formation FEEL (dossiers sur les cycles de formations de 2002 à 2006 et de deux numéros de la revue « POUR »), disponibles au centre de ressources de l'IML.

B. Tableau d'évaluation :

Au début du mois d'Avril, la maître de stage m'a conseillé de remplir un tableau d'évaluation (voir annexes, p.), afin d'identifier les objectifs à respecter, les actions à réaliser, les résultats attendus, les indicateurs chiffrés et les outils nécessaires. Cela se révéla judicieux.

C. Points réguliers :

A chaque fin de semaine, un point était effectué avec la maître de stage sur le travail réalisé au cours de la semaine. Cela permettait de dresser un bilan de la semaine écoulée et de connaître les nouvelles consignes pour les travaux à venir. Un suivi sérieux était établi et mis en œuvre dans l'objectif de réussir le projet.

Une communication continue favorisa l'avancée du travail en cours, de part des conseils donnés, des informations précieuses et des avis pertinents de la part de l'équipe de l'IML.

De plus, toutes les deux semaines, une réunion d'équipe avait lieu le mercredi faisant office de bilan du travail effectué par chaque membre de l'équipe et des actions à réaliser par la suite.

D. Conception de nombreux documents :

L'organisation de cette journée de réflexion a nécessité la réalisation de nombreux documents (voir en annexes, p 29 à 32) :

- une note de contexte
- le programme de la journée
- le bulletin d'inscription
- un questionnaire d'évaluation
- une invitation

E. Communication :

Une fois la mission validée et l'organisation bien avancée (logistique, documents spécifiques), l'objectif est de lancer une communication poussée afin que les personnes prennent connaissance de l'initiative et décident de s'inscrire.

F. Outils de travail :

Dès le début du stage, le président de l'IML me proposa de créer une adresse de messagerie électronique personnelle (oarnaud@imedlitto.com) sur le site *online.net* que chaque membre de l'équipe utilise afin de faciliter la communication interne et externe. Le nom de l'association apparaît ce qui permet une lisibilité cohérente auprès des nombreux contacts sollicités.

Deux classeurs ont été constitués afin de classer les documents créés et les nombreuses ressources glanées dans le cadre des deux missions menées.

De plus, un cahier personnel et un agenda furent utilisés et se montrèrent très pratiques dans l'organisation du travail. L'outil informatique constituait l'élément principal de travail ainsi que le téléphone de la structure.

Ce qui suit présente la méthodologie mise en œuvre au sujet de la seconde mission.

G. Des recherches :

La seconde mission a commencé par de multiples recherches sur internet et dans les livres disponibles au centre de ressources de l'IML, sur le thème de la formation en éducation à

l'environnement littoral. Deux articles de la revue « Pour », n° 181 et n° 185 (voir bibliographie) ont permis de s'imprégner de la logique propre à la formation FEEL. En effet, ces deux articles rendent compte de la formation FEEL sur la période 2002/2004.

H. Entretiens téléphoniques :

Trois échanges téléphoniques ciblés avec des personnes qui avaient participé activement aux sessions précédentes du projet FEEL permirent de glaner quelques résultats. Ces personnes-ressources étaient : Céline BROSSARD (directrice du CDMM, Centre de Découverte du Monde Marin à Nice), Nathalie HUBLER (directrice de l'association Rés'eaux à la Seyne sur Mer) et Marie MONIN (chargée de mission environnement au Parc Marin de la Côte Bleue).

I. Conception d'un questionnaire :

Un questionnaire a été conçu (voir en annexes, p. 34) dans le but de sonder des professionnels de l'éducation à l'environnement littoral sur leurs besoins en termes de formation.

J. Mener une enquête lors de la manifestation « Mer en Fête »

La manifestation « Mer en Fête » est un événement qui se déroule à bord d'un ferry de la SNCM qui fait des traversées Marseille-Corse. Cette manifestation est consacrée aux scolaires de la Corse et de Marseille, qui montent à bord du ferry afin de participer à des ateliers d'animation dont la thématique principale est la mer Méditerranée. Cette année, c'était la 19ème édition de « Mer en Fête ». Cela a été l'occasion de mener une enquête avec le questionnaire préparé auprès des professionnels de l'éducation à l'environnement littoral.

3. Résultats obtenus :

Les résultats sont nombreux, se concentrant sur la communication menée mais aussi sur la tenue de la journée et la présence d'intervenants spécialisés. Aussi, des résultats ont émergé au cours de la seconde mission avec des sujets de formation trouvés.

A. Présence des intervenants sollicités :

Toutes les personnes sollicitées pour intervenir lors de la journée de réflexion ont répondu favorablement et une personne s'est manifestée au début du mois de Juin pour intervenir. Aussi, une intervenante s'est désistée dix jours avant l'événement (elle n'est pas citée dans ce rapport).

En effet, Monsieur CHARDIN, chef de mission à la Direction Inter-Régionale de la Mer Méditerranée (DIRM) a accepté, après un avis positif de la part de sa hiérarchie, de participer afin de présenter le PAMM en Méditerranée.

Monsieur Didier REAULT, qui est conseiller municipal délégué à la mer, aux plages, au nautisme et au Parc National des Calanques au sein de la Mairie de Marseille nous fait l'honneur d'être présent et de bien vouloir faire une présentation au sujet du PAMM à l'échelle de la rade de Marseille.

Monsieur Thomas CHANGEUX, directeur adjoint du département environnement-ressources à l'IRD (Institut de Recherche et de Développement) a bien voulu donner son accord pour faire un

exposé sur l'exemple de l'anguille en lien avec le PAMM.

Madame Cécile REGNIER, chef du service éducation à l'environnement à la Mairie de Marseille s'est proposée pour effectuer un exposé au sujet de l'éducation à l'environnement.

Au début du mois de Juin, le Pôle mer affiche son intérêt pour la journée en se proposant d'intervenir. Ainsi, le contact est pris avec Julie PERSON, chargée de mission environnement du Pôle mer PACA, qui effectuera une présentation de quinze minutes sur les actions prospectives dans le cadre de la DCSMM en incluant le programme fédérateur autour de cette directive et une illustration sur les projets innovants en cours.

B. Une communication fructueuse :

La communication constitua une grande part du travail réalisé. En effet « *la communication permet de mettre en avant l'identité de la structure, de son établissement, de son projet* », (Cheriki-Nort, 2010, p.163).

◆ Mails envoyés :

Au total, ce sont plus de 240 mails d'invitation, avec en pièces jointes, le programme de la journée et le bulletin d'inscript qui ont été envoyés à des personnes faisant partie du réseau très dense de l'Institut Méditerranéen du Littoral mais aussi à toutes les structures du littoral méditerranéen (Bouches du Rhône, Var et Alpes maritimes) recensées sur le site internet du réseau Graine PACA et à divers autres acteurs du territoire.

Lors de la dixième semaine, un rappel de la tenue de la journée de réflexion a été effectué par e-mail à environ 150 contacts. Ensuite, au cours de la onzième semaine, 50 mails sont encore envoyés à de nouveaux contacts .

◆ Diffusion au sein des réseaux :

« *Un réseau est avant tout un lieu de mutualisation...et son efficacité repose sur sa capacité à faire circuler l'information* », (extrait de la charte du Réseau national Ecole et Nature, p.44, Fonctionner en réseau, Réseau Ecole et Nature, 2002).

L'information a été transmise au réseau régional d'éducation à l'environnement ; le Graine PACA qui l'a publié sur son site internet dans la rubrique « actualités » (voir annexes, p. 36).

Aussi, c'est dans la rubrique « actualités » du site internet du Réseau École et Nature qu'apparaît l'annonce (voir annexes, p. 37).

A la fin du mois de Mai, le contact est repris auprès des réseaux. L'annonce de l'événement est alors diffusée à nouveau dans la rubrique actualités du réseau Graine PACA.

◆ Diffusion de l'information sur des plates-formes spécialisées :

L'information fut intégrée dans l'agenda du site internet d'ECOREM qui est une plate-forme d'échanges et de partages de ressources sur l'Éducation au développement durable en Méditerranée afin de faciliter la connaissance, la mise en œuvre de projets communs. Ecorem a publié l'annonce de la journée dans sa news hebdo du 13 au 19 Avril (voir annexes, p. 36).

Une relance est effectuée à la fin du mois de Mai et l'annonce apparaît de nouveau dans la news hebdo d'Ecorem du 25 au 31 Mai.

De plus, l'annonce de la journée organisée apparaît dans l'agenda du site internet « Wiki2d » qui est un site conçu pour constituer une base de données collaborative, mutualisant les expériences et les initiatives en terme de Développement Durable en région PACA (voir annexes, p. 39).

Sur les trois sites internet (Graine PACA, Ecorem et le Réseau Ecole et Nature), des liens vers le programme de la journée et le bulletin d'inscription furent insérés facilitant l'éventuelle démarche d'inscription et un accès à une information détaillée.

◆ **Information diffusée par le Pôle mer PACA :**

Au début du mois de Juin, le Pôle mer PACA, sous l'initiative de Julie PERSON, (qui intervient lors de la journée), a fait circuler l'information sur sa liste de diffusion.

◆ **Communication sur les supports informatiques de l'IML :**

La journée de réflexion est annoncée sur le site internet de l'IML avec des liens insérés vers le programme de la journée et le bulletin d'inscription ainsi que vers les documents officiels liés au PAMM afin de faciliter l'information au sujet du PAMM (voir annexes, p. 37). De plus, l'annonce est diffusée sur la page Facebook de l'IML par la création d'un événement dans la rubrique « événements ».

◆ **Newsletters :**

La journée organisée apparaît dans les newsletters du mois de Mai de la plate-forme d'échanges ECOREM, (voir annexes, p. 38) ainsi que dans celle (également du mois de Mai) du Réseau national École et Nature « Kolekti » n° 116. (voir annexes, p. 37). Un rappel de la tenue de l'événement est cité dans la newsletter n ° 117 du mois de Juin du Réseau Ecole et Nature (voir annexes, p. 39).

◆ **Interview sur une radio locale :**

C'est par hasard au cours d'un déjeuner, en rencontrant le président Monsieur Victor-Hugo ESPINOSA, de l'association marseillaise (Ecoforum), que l'on m'a proposé d'annoncer à la radio l'événement. Ainsi, dans le cadre d'une émission sur l'environnement, une présentation rapide de deux minutes sur radio Dialogue à Marseille a permis d'élargir la communication.

◆ **Communiqués de presse :**

Quatre quotidiens marseillais (La Provence, La Marseillaise, Direct Marseille et 20 minutes) ont reçu un communiqué de presse, conçu à la mi-Mai au sujet de la journée organisée. Les médias sont recontactés fin Mai car aucun n'a répondu au communiqué de presse envoyé. Aucun journaliste n'a pu être contacté.

◆ **Affichage ciblé :**

Une quinzaine d'affiches ont été collées dans les facultés de Marseille (faculté des sciences de Saint-Charles et de Luminy, l'IUFM, la faculté des sciences économiques, la faculté de droit) et à la bibliothèque à vocation régionale (l'Alcazar).

C. Déroulement de l'événement et personnes inscrites:

Après une certaine inquiétude quant au faible nombre d'inscrits (3 personnes au début du mois de Mai) et à une éventuelle annulation de la journée organisée, c'est un vrai soulagement de recevoir des bulletins d'inscription à la fin du mois de Mai. Neuf inscrits sont à totaliser. Au début du mois de Juin, le nombre inscrits s'élève à 14 personnes. Le 15 juin, date de clôture des inscriptions, le total des inscrits est de 20 personnes. Ce total chiffré correspond au nombre attendu (environ 20 personnes), qui avait été fixé au début du stage. Ainsi, l'événement aura lieu grâce à ces inscriptions qui arrivèrent par courrier dans les deux dernières semaines.

A présent, les résultats qui suivent, s'appuient sur la seconde mission qui fut l'occasion de mener une enquête en Corse. Il en résulta quelques réponses exploitables en termes de sujets de formations.

D. Seconde mission :

◆ **Une première proposition :**

Après plusieurs recherches et les entretiens téléphoniques (cités ci-dessus, dans la partie sur la méthodologie), une première liste de sujets de formation incluant les trois volets (juridique, pédagogique et environnemental) fût proposée au président et à la maître de stage ce qui permit ensuite de concevoir un questionnaire (voir annexes, p. 34).

◆ **Des réponses au questionnaire :**

Une quinzaine de personnes ont accepté de répondre au questionnaire lors de l'événement « Mer en Fête » à Ajaccio (Corse du Sud). Des éléments intéressants ont pu être glanés. Des besoins ont été exprimés ainsi qu'un intérêt pour les thématiques proposées. Les sujets suivants : l'économie liée à l'environnement et les réglementations du littoral ont eu le plus d'intérêt chez les personnes qui ont accepté de répondre à l'enquête.

◆ **Les résultats de l'enquête menée à Mer en Fête :**

Un document (voir annexes, p.) fût conçu relatant les différents résultats qui présentaient deux tendances principales : l'économie en lien avec la protection du littoral et les réglementations liées au littoral. Ce document fut remis au président et à la maître de stage.

4. Analyse des résultats :

A. Des intervenants attractifs :

La présence de Monsieur CHARDIN, chef de mission à la DIRM Méditerranée démontre un intérêt de la part de l'institution pour cet événement ce qui contribua à la qualité du programme de la journée qui était envoyé aux invités et qui figurait sur les différents sites internet utilisés.

L'intervention de Monsieur REAULT, délégué à la mer, au nautisme et aux plages, de la Mairie de Marseille témoigne d'une volonté politique à participer à cette initiative qui a du lui paraître intéressante. Sa présence dans le programme de l'événement assure un rayonnement indéniable pour le projet.

L'intérêt pour la journée émis par le Pôle mer PACA qui a souhaité intervenir, sous l'impulsion de sa chargée de mission environnement Julie PERSON, souligne la pertinence et la qualité de l'événement organisé. Cela traduit une réelle reconnaissance envers le projet ce qui contribue à le valoriser et à prendre conscience de la valeur du travail réalisé.

Ainsi, si des personnes se sont inscrites à cette journée, c'est grâce à la présence d'intervenants intéressants qui figuraient dans le programme de la journée (qui était envoyé en pièce jointe par mail et qui était inséré sous forme de lien sur les sites internet).

B. Les bienfaits de la communication réalisée :

De part l'envergure de la communication menée sur les sites internet spécialisés (Graine PACA, Ecorem, Réseau Ecole et Nature, Wiki2d) le nombre d'inscrits le 15 Juin (date limite des inscriptions) s'élève à 20 personnes ce qui permet la tenue de la journée organisée. Cela constitue le résultat le plus significatif. En effet, on peut considérer que la diffusion de l'information se révéla cruciale et réussie, valorisant le projet et la structure. Le public s'est inscrit de part la visibilité développée du projet.

Le fait que l'information soit intégrée sur les sites internet des réseaux et des plate-forme mais aussi qu'elle apparaisse dans les newsletters d'Ecorem et du Réseau Ecole et Nature favorisa une diffusion accentuée de l'information ce qui permit à terme l'inscription de nombreuses personnes motivées à participer à l'événement.

C. Seconde mission :

Les entretiens téléphoniques avec des personnes-ressources se révélèrent fructueux. En effet, quelques sujets émergèrent lors de ces échanges.

Les informations glanées en termes de sujets de formation, lors des échanges téléphoniques, ont permis de concevoir une liste de sujets éventuels de formation ainsi que le questionnaire qui fut utilisé à « Mer en Fête ». La conception du questionnaire a été difficile ce qui entraîna un questionnaire peu efficace. Malgré cela, des sujets apparurent.

Les résultats de l'enquête menée à Mer en Fête ont permis de se concentrer sur deux thématiques : l'économie liée à l'environnement et les réglementations sur le littoral car les personnes interrogées

ont manifesté leur intérêt pour ces deux sujets qui leur étaient proposés. De plus, cette enquête a fait émerger des attentes et des besoins chez les professionnels questionnés comme : l'échange de pratiques professionnelles, le développement de rencontres entre professionnels du secteur de l'éducation à l'environnement.

5. Solutions, mesures préconisées et perspectives :

A. Solutions :

◆ L'événement :

Cette initiative d'organiser une journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM forme déjà un début de réponse quant à la manière de développer l'éducation à l'environnement dans le cadre du PAMM. En effet, la réflexion qui sera menée à travers l'atelier prévu sera certainement riche en formulation d'idées et de propositions. Cette réflexion véhiculera une innovation de part l'émergence d'idées nouvelles.

Cet événement présente une véritable utilité de part la présentation du PAMM en Méditerranée qui sera effectuée auprès du public spécifique, qui a porté son intérêt et son envie de participer pour connaître précisément le PAMM. Ainsi, une évolution de l'éducation à l'environnement est peut-être à envisager au sein du PAMM. Cette initiative de réunir des personnes qui sont en adéquation directe avec le sujet proposé constitue un moyen adapté en termes de préconisations cohérentes.

◆ Le rôle du public attendu :

Le public ciblé, qui se trouve être des professionnels de l'Education à l'Environnement du littoral de la région PACA, peut se révéler être force de propositions pertinentes et adéquates lors des échanges qui rythmeront le temps consacré à la réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM.

Grâce à leur expérience de terrain et à leur vécu dans le domaine de l'éducation à l'environnement, ils peuvent être porteur de sens et émettre des solutions appropriées à la thématique de l'éducation à l'environnement. Ainsi, ce public spécifique constitue un potentiel d'apports pertinents et détient une vision en phase avec la thématique. En effet, l'imaginaire de ce public sera mis à contribution pour un objectif partagé, qui se focalise sur la valorisation et la reconnaissance de l'éducation à l'environnement dans le PAMM en Méditerranée, sachant que cela les concerne directement.

Ainsi, le public détient un rôle primordial et une responsabilité réelle par rapport à l'éventuel développement de l'éducation à l'environnement dans le PAMM en Méditerranée. La volonté affichée des personnes qui se sont inscrites témoigne de l'envie de s'impliquer dans cette démarche de réflexion et cela représente un moyen qui peut faire émerger des ouvertures et pistes de développement de l'éducation à l'environnement.

◆ Le rôle de l'éducation à l'environnement :

Par rapport au manque d'importance de l'éducation à l'environnement constaté dans les textes officiels concernant le PAMM en Méditerranée, le rôle de l'éducation à l'environnement est relégué. Sa mission pourrait être valorisée. En effet, le rôle de l'éducation à l'environnement dans le cadre

d'une stratégie marine pourrait être important, de part une activité de transmission de connaissances et de vulgarisation au sujet de la stratégie marine, auprès du grand public (jeunes et adultes). Cette mission de sensibilisation permettrait au grand public de s'approprier les grandes lignes de la stratégie marine. Ainsi, cette forme de communication responsabiliserait le grand public mais aussi le rapprocherait de l'institution compétente. Les publics informés se sentiraient reconnus et acteurs de leur territoire.

B. Mesures préconisées :

◆ Rédiger et diffuser un bilan constructif :

Un bilan de la journée serait judicieux à réaliser afin de le transmettre à la DIRM Méditerranée avec les pistes de réflexion et les propositions qui auront émergées lors du temps de réflexion et d'échanges au sujet de la place de l'éducation à l'environnement dans le PAMM.

Ce bilan devrait également être remis au Graine PACA, au réseau mer de la région PACA ainsi qu'aux participants et aux intervenants présents à l'événement.

◆ Un suivi à envisager :

De plus, il serait pertinent d'établir un suivi en lien avec les acteurs directement concernés (la DIRM Méditerranée, l'IML, le réseau mer de la région PACA et Ecorem), afin que le projet soit porteur d'un réel sens. On pourrait envisager qu'une personne prenne la responsabilité de ce suivi. Il faudrait réfléchir à qui (quelle personne-ressource et quelle structure) reviendrait cette mission.

Un travail en réseau avec les acteurs concernés serait certainement judicieux et adapté à cette mission de suivi qui nécessiterait une communication développée avec les acteurs intéressés par la démarche de suivi.

◆ Vers la conception d'un texte officiel ? :

A la suite du bilan éventuel, les personnes directement concernées seraient invitées à établir un texte officiel incluant des objectifs à atteindre et des mesures à mettre en œuvre pour un développement de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM. Cela constituerait sans doute le résultat ultime du projet. Il est évident qu'avant d'aboutir à un tel résultat, il serait fondamental d'organiser des nouvelles rencontres officielles afin d'asseoir une dynamique sérieuse, suivie et engageante.

Cela nécessiterait la désignation d'acteurs responsables, qui devraient signer leur engagement pour le développement de l'éducation à l'environnement dans le PAMM en Méditerranée.

C. Perspectives :

◆ Publication d'actes :

Un article sera rédigé par l'animatrice Karine BAILET, qui, pendant la journée de réflexion aura pris des notes ciblées sur le contenu des échanges et des interventions. Ensuite, cet article sera proposé à la revue « POUR » afin qu'il soit éventuellement publié. « POUR » est une revue du

groupe de recherche pour l'éducation et la prospective qui paraît tous les trois mois.

➡ **Vers un développement de l'Education à l'Environnement au sein du PAMM ?:**

Si un bilan est réalisé, il pourrait insuffler une dynamique et une meilleure prise en compte de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM. Ce bilan pourrait mettre en avant des propositions concrètes et réalisables et éventuellement un calendrier d'actions avec de nouvelles rencontres entre les personnes impliquées.

On peut espérer que cette journée aboutisse à une introduction de l'éducation à l'environnement dans le PAMM avec des mesures adaptées et réalisables. En effet, il ne faut pas espérer des résultats trop ambitieux. Garder une certaine mesure et humilité semble la meilleure attitude à avoir par rapport aux attentes que l'on peut se faire.

Il faut être conscient qu'il est difficile et complexe de faire évoluer un plan institutionnel de protection du littoral, tel que le PAMM qui est pleine phase d'élaboration de plusieurs orientations.

La personne politique qui détient des responsabilités dans le PAMM possède le rôle de décideur mais peut aussi être partie prenante et force de propositions et d'orientations. Enfin, c'est au politique que revient la responsabilité du devenir de cette initiative.

Partie 4 :

1. Analyse de ma posture :

A. Respect de la commande :

J'ai fait preuve de respect par rapport à la commande proposée, même si au début, il a fallu négocier pour intégrer la thématique de l'éducation à l'environnement dans la mission principale. Ensuite, je réalisais les consignes que la maître de stage me donnait semaine après semaine. J'exécutais le travail demandé avec rigueur, motivation et respect. Ainsi, les résultats émergeaient progressivement car j'ai mené sérieusement les missions. J'étais à l'écoute des conseils de l'équipe qui pouvaient être précieux et fort pratiques dans l'accomplissement du travail attendu.

B. Prise de décision :

Un de mes défauts récurrents réside dans la prise de décision. En effet, je suis un peu hésitant, demandant souvent l'avis des autres. Des fois, j'ai du mal à trancher et cela peut entraîner une perte de temps et un manque de crédibilité auprès de l'équipe de travail. En effet, je sollicitais souvent l'avis du président et de la maître de stage. Je suis conscient de cette difficulté.

C. Organisation du travail :

Je pense avoir été efficace car j'étais organisé. En effet, je réalisais le travail demandé sans perdre de temps. Je fis preuve de dynamisme. L'utilisation d'un agenda et d'un cahier personnel se sont montrés fort pratiques dans mon organisation personnelle.

2. Analyse des enseignements tirés du stage :

A. Immersion dans la réalité associative :

Ce stage a permis de s'imprégner du fonctionnement et de la vie d'une structure associative dynamique et reconnue. En effet, l'IML créé et coordonne plusieurs projets d'envergure mais assure aussi des animations sur le terrain. J'ai pu constater et mesurer le travail que la coordinatrice réalisait, ce qui me donna un aperçu réel du métier de coordinateur de projet, qui repose sur la conception et la gestion de plusieurs projets simultanément.

B. Connaissance de nombreux acteurs :

De part, la forte communication menée et aux recherches réalisées, un grand nombre d'acteurs (Diren PACA, 1996) a été découvert et contacté favorisant la création progressive d'un réseau personnel.

Des associations locales et régionales, aux réseaux régionaux (Graine PACA, Réseau mer de la région PACA, Réseau euro-méditerranéen d'éducation à l'environnement et au développement durable), jusqu'aux institutions (DIRM Méditerranée, Région PACA, Ville de Marseille, Aires marines protégées), les découvertes furent nombreuses favorisant une large connaissance des différents acteurs qui oeuvrent autour du littoral méditerranéen.

L'UE 1 se sera révélée utile et pratique dans l'identification préalable d'un certain nombre d'acteurs

de l'éducation à l'environnement comme les CPIE de la région PACA, le Graine PACA ou le réseau Ecole et Nature.

C. Connaissance des stratégies de protection du littoral :

Les recherches réalisées sur internet ont permis de prendre connaissance des différentes stratégies sur le milieu marin (le PAM, Plan d'Action pour la Méditerranée qui est différent du PAMM, le Grenelle de la mer, le Plan bleu, la SNML, la stratégie nationale pour la mer et le littoral et la SMDD, stratégie méditerranéenne pour le développement durable).

D. Connaissance des dispositifs d'éducation à l'environnement :

J'ai pris connaissance des dispositifs régionaux d'éducation à l'environnement suivants (la campagne éco-gestes en Méditerranée coordonnée par le CPIE de la côte provençale et le dispositif « ma plage, moi je la respecte »).

Aussi, la plate-forme d'échanges sur l'éducation au développement durable que constitue Ecorem se révéla être une découverte de poids car elle permet la diffusion de l'information sur son site internet.

3. Compétences développées :

A. Conduite et gestion de projet :

Ce stage a été l'occasion de mener un projet, en évoluant de sa conception jusqu'à son aboutissement. J'ai développé des compétences en gestion de projet en effectuant l'essentiel du travail, à savoir : la conception du projet, la communication, la logistique en assurant un suivi du projet tout au long du stage. On peut établir un lien avec l'UE 6 par rapport à la capacité acquise en termes de conduite et gestion de projet.

B. Communication :

L'essentiel du travail reposa sur la communication ce qui favorisa l'apprentissage de nouveaux savoir-faire dans le domaine de la communication et dans l'utilisation de l'outil informatique qui se montra nécessaire et primordial dans la mise en œuvre de la diffusion de l'information. Ainsi, j'ai appris à insérer un événement sur les sites internet spécialisés (sites d'Ecorem et du réseau Ecole et Nature). De plus, des progrès ont été accomplis dans l'expression orale et écrite lors des échanges téléphoniques et lorsque des écrits nécessitaient d'être rédigés. Ce stage m'a permis de développer des capacités dans l'utilisation de l'outil informatique.

C. Médiation :

Lors de la journée de réflexion, je serai amené à conduire l'animation de l'événement en introduisant la journée, en gérant le temps et la prise de parole des intervenants et des participants. De plus, je gérerai les débats qui émergeront ainsi que la conduite de l'atelier de réflexion. Je me suis inspiré des cours de l'UE 5 en termes de techniques d'animation de réunion afin de conduire l'animation de cette journée. Ainsi, j'aurais développé un savoir-faire en terme de médiation à l'occasion de l'animation de l'événement.

D. Initiation à l'expertise :

C'est à travers la seconde mission réalisée que j'ai approché une forme d'expertise de part la conception d'un cycle de formations pour le projet FEEL 2013. En effet, les recherches et l'étude menées sur les besoins en termes de formations ainsi que l'enquête effectuée auprès des professionnels de l'éducation à l'environnement lors de la manifestation « Mer en Fête » favorisèrent l'appropriation de nouveaux savoir-faire. Cela se montra difficile et court mais cette initiation à une forme d'expertise était instructive au niveau de la démarche menée.

Conclusion :

L'objectif du stage suivi, au sein de l'association marseillaise, l'Institut Méditerranéen du Littoral, se centra sur l'organisation et l'animation d'une journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin) en Méditerranée, avec l'idée de relancer FEEL (Formation à l'Education à l'Environnement Littoral). De plus, la seconde mission menée avait pour finalité de concevoir le projet FEEL 2013 par la mise en place d'un cycle de formations courtes.

La problématique traitée se concentra sur le questionnement au sujet de la manière et des raisons de développer l'éducation à l'environnement au sein des stratégies de sauvegarde du milieu marin.

Grâce à la présence d'intervenants de qualité, lors de l'événement, et la mise en place d'une communication large et efficace, diffusée notamment par plusieurs sites internet spécialisés, les professionnels de l'éducation à l'environnement littoral ainsi que d'autres acteurs liés au littoral, ont manifesté leur intérêt pour l'initiative proposée, en s'inscrivant. Ces inscriptions ont permis que la journée de réflexion ait lieu.

Les résultats de la seconde mission sont limités. Toutefois, deux thématiques intéressantes émergent de l'enquête menée auprès des professionnels.

La communication menée a été essentielle pour la visibilité du projet, ce qui constitue une performance car les résultats glanés prouvent la réussite de l'action réalisée avec dynamisme et volonté. Aussi, le fait de devoir animer l'événement représente une performance de terrain enrichissante.

La difficulté centrale, reposa sur la seconde mission. En effet, trouver des sujets de formation ayant un sens juste et répondant à d'éventuels besoins chez des professionnels se révéla très compliqué. Aussi, la conception d'un questionnaire d'enquête cohérent et opérationnel fut une épreuve ardue et longue.

L'originalité de la mission principale, réside dans la valorisation de l'éducation à l'environnement au sein d'une stratégie ambitieuse de gestion durable du milieu marin méditerranéen qui n'accorde que peu d'importance à l'éducation à l'environnement.

Une interrogation demeure quant aux suites qui seront données ou pas par rapport à la démarche de réflexion qui aura été menée. En effet, on peut douter d'une réelle évolution de la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM en Méditerranée.

La seconde mission nécessitait plus de temps pour être menée efficacement. Ainsi, elle reste inachevée.

L'Institut Méditerranéen du Littoral engagea des moyens financiers et humains pour la journée de réflexion ce qui favorisa la réussite de la mission menée.

En ces temps de crise économique, qui frappent l'Europe, il faut être conscient que la marge de manœuvre de l'éducation à l'environnement est limitée. En effet, le manque de moyens entraîne un affaiblissement de ce secteur. Toutefois, l'éducation à l'environnement résiste et peut véhiculer des valeurs adaptées à une évolution nécessaire de la société occidentale. Elle peut apporter de réels bienfaits aux êtres humains et être un vecteur d'espoir et d'actions justes au centre d'enjeux cruciaux.

Index des illustrations :

Organigramme de l'équipe de l'Institut Méditerranéen du Littoral.....	4
Tableau sur les animations de l'exercice 2011.....	4
Carte topographique de la région PACA,.....	5
Planning de la mission principale.....	11
Planning de la seconde mission.....	12

Bibliographie :

- Affaires Maritimes en Méditerranée - Le plan d'action pour le milieu marin, Adresse : <http://www.affaires-maritimes.mediterranee.equipement.gouv.fr/le-plan-d-action-pour-le-milieu-r124.html>.
- Basset Frédérique, 2005, « Feel, une formation à l'écoute de son public », , vol. , n° 185.
- Benoit Guillaume, « Le nouveau rapport du plan bleu et la stratégie méditerranéenne pour le développement durable », *Liaison énergie francophonie*, vol. , n° 71, p. 65-70.
- Cheriki-Nort Juliette, 2010, *Guide pratique d'éducation à l'environnement : entre humanisme et écologie*, [Barret-sur-Méouge], Yves Michel.
- Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM), Adresse : <http://wwz.ifremer.fr/dcsmm>.
- Diren PACA et Graine PACA, 1996, *Les partenaires de l'éducation à l'environnement*, Diren PACA, région PACA.
- Ministère de l'environnement, 1995, *L'environnement méditerranéen, contribution française. Mise en oeuvre directive-cadre_1_.pdf* (Objet application/pdf), Adresse : http://www.affaires-maritimes.mediterranee.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/Mise_en_oeuvre_directive-cadre_1_.pdf.
- Nicolas Catherine, 2004, « Environnement littoral : former les formateurs », , vol. , n° 181.
- Note de synthèse du projet d'évaluation initiale-2.pdf (Objet application/pdf), Adresse : http://www.affaires-maritimes.mediterranee.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/note_de_synthese_du_projet_d_evaluation_initiale-2.pdf.
- O. M.S, 1979, *Plan d'action pour la Méditerranée : Principes et directives applicables au déversement de déchets dans le milieu marin*, Copenhague, O.M.S. Adresse : <http://www.sudoc.fr/030290112>.
- Réseau Ecole et Nature, 2002, *Fonctionner en réseau*, Réseau Ecole et Nature.
- Sauvé Lucie, 1994, *Pour une éducation relative à l'environnement : élément de design pédagogique*, Guérin.
- Wikipedia contributors, 2012, « Géographie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Wikipédia*. Adresse : <http://fr.wikipedia.org>

Sommaire des annexes :

1. Note de contexte :.....	29
2. Programme de la journée :.....	30
3. Bulletin d'inscription :.....	31
4. Invitation :.....	32
5. Questionnaire d'évaluation de la journée:.....	33
6. Questionnaire d'enquête, projet FEEL 2013.....	34
7. Résultats de l'enquête menée à « Mer en Fête ».....	35
8. News hebdo du site internet Ecorem (semaine du 13 au 19 Avril) :.....	36
9. Site internet du Graine PACA, (rubrique : actualités) :.....	36
10. Contenu sur le site internet de l'Institut Méditerranéen du Littoral :.....	37
11. Site internet du Réseau Ecole et Nature (rubrique : actualités):.....	37
12. Newsletter « Kolekti », n°116 du Réseau Ecole et Nature (mois de Mai) :	37
13. Newsletter N°9 - mai 2012, site internet ECOREM :.....	38
14. Site internet de Wiki2d (rubrique : agenda, mois de Juin):.....	39
15. Newsletter « Kolekti », n° 117 du Réseau Ecole et Nature, (mois de Juin) :.....	39

1.Note de contexte :

Formation à l'Education à l'Environnement Littoral (FEEL)

Le 26 Juin 2012

Organisé par l'Institut Méditerranéen du Littoral

L'Institut Méditerranéen du Littoral (IML) est une association loi 1901 qui s'est donné pour mission de promouvoir la culture de la mer et du littoral auprès des enfants et des adultes. L'association considère le littoral comme un territoire spécifique avec ses caractéristiques propres.

L'IML fête ses 20 ans cette année et souhaite relancer son projet FEEL à travers une réunion d'information et de réflexion concernant le Plan d'Action pour le Milieu Marin (PAMM) en PACA qui est en cours d'élaboration.

Des intervenants apporteront leur connaissance et leur expertise afin de mettre en avant ce sujet et de réfléchir sur la place de l'éducation (sensibilisation du grand public) au sein du PAMM.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive-cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM) initiée par le Parlement européen et le Conseil, le 17 Juin 2008 au sein de la sous-région marine Méditerranée occidentale, il nous apparaît pertinent de s'interroger sur la place de l'éducation à l'environnement littoral (sensibilisation du grand public) dans ce processus.

Les impacts dont est victime la Méditerranée sont nombreux et variés. En effet, les macro-déchets, les arts trainants (chalutage), le mouillage des bateaux, l'artificialisation du littoral, les pressions chimiques (comme les rejets illicites) constituent des nuisances majeures qui doivent être connues et comprises par le grand public.

Aujourd'hui, la concertation est en cours et le public va être consulté à partir de fin Février jusqu'en Juin 2012. Cette consultation va permettre de cerner les enjeux locaux aux niveaux environnementaux, économiques et sociaux. Ainsi, la sensibilisation du grand public prend ici son sens et son importance.

C'est pourquoi, nous proposons de se réunir afin de se questionner sur la place de l'éducation à l'environnement littoral au sein d'un processus régional en cours et vecteur de solutions.

Nous souhaitons inviter Monsieur Didier REAULT (conseiller municipal délégué à la mer, aux plages, au nautisme et au parc national des Calanques) qui présentera les enjeux du PAMM à l'échelle de la rade de Marseille et Monsieur Nicolas CHARDIN, chef de la mission de coordination des politiques de la mer et du littoral à la DIRM (Direction interrégionale de la mer) Méditerranée qui abordera les enjeux du PAMM à l'échelle régionale.

2. Programme de la journée :

Formation à l'Éducation à l'Environnement Littoral
Journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM(Plan d'Action pour le Milieu Marin)
Mardi 26 Juin
Au centre Léo Lagrange aux îles du Frioul

Programme

*La directive-cadre conduit les États membres de l'Union européenne à devoir prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les impacts des activités sur le milieu marin afin de réaliser ou de maintenir un bon état écologique de ce milieu au plus tard en 2020. La transposition de ces stratégies en droit français s'effectue par l'élaboration de **plans d'action pour le milieu marin (PAMM)**.*

Pendant cette journée de réflexion, le PAMM sera abordé à l'échelle régionale et locale dans la perspective de l'éducation à l'environnement.

Rendez-vous au Quai Marcel Pagnol, Vieux-Port, Marseille (au guichet d'Icard Maritime) pour un départ en groupe à 8h30.

- 9h30-9h50 :** **Accueil et présentation de la journée**
Mr ARNAUD, stagiaire à l'IML
- 9h50-10h :** **Introduction**
Mr BLAYO, Président de l'IML
- 10h-10h20 :** **Le PAMM en Méditerranée**
Mr CHARDIN, chef de mission à la DIRM
- 10h20-10h40 :** **L'anguille et le PAMM**
Mr CHANGEUX, Directeur adjoint à l'IRD
- 10h40-12h :** **Débat avec les participants**
- 12h30-13h30 :** Repas
- 14h-14h30 :** **Le PAMM en rade de Marseille**
Mr Didier REAULT, Conseiller municipal Délégué à la Mer, Ville de Marseille
- 14h30-15h :** **Le PAMM et l'éducation à l'environnement à Marseille**
Mme REGNIER, Chargée de mission Mer et Littoral, Ville de Marseille
- 15h-16h :** **Débat avec les participants**
- 16H00 :** **Conclusion de la journée**

3. Bulletin d'inscription :

Bulletin d'inscription

Journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM
(Plan d'Action pour le Milieu Marin)

Le 26 juin 2012 au centre Léo Lagrange aux îles du Frioul

A renvoyer au plus tard le 15 Juin

à l'IML 48, Rue Breteuil 13006 Marseille

Nom :

Prénom :

Structure :

Fonction :

Adresse :

.....

.....

Tel :

E-mail :

Règlement: merci d'adresser un chèque de 30 euros à l'ordre de IML accompagné du présent bulletin d'inscription.

4. Invitation :

L'Institut Méditerranéen du Littoral organise une journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement dans le PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin) en Méditerranée qui, se déroulera le mardi 26 Juin 2012 aux îles du Frioul.

Plusieurs intervenants spécialisés présenteront le PAMM aux niveaux international, régional et local. Puis, sera animée une réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM en Méditerranée à travers une alternance entre exposé et débat.

Vous êtes cordialement invité à participer à cette journée qui, nous l'espérons, sera riche en échanges et en enseignements. Cette journée sera enregistrée et fera l'objet de publications d'actes.

Merci de nous donner une réponse avant le 15 Juin si vous souhaitez participer à cette rencontre. Vous trouverez en pièces jointes le programme de la journée, le bulletin d'inscription et un document sur l'organisation de la journée.

Cordialement

L'Institut Méditerranéen du Littoral

www.imedlitto.com

Tel : 04 91 81 61 89

Contact : Olivier Arnaud

oarnaud@imedlitto.com

5. Questionnaire d'évaluation de la journée:

Questionnaire

Sur cette journée de réflexion au sujet de l'EE au sein du PAMM

Est-ce que la journée a répondu à vos attentes ?

- Oui
- Non

Est-ce que la question soulevée vous a parue pertinente ?

- Oui
- Non

Que vous a apporté cette journée en termes de connaissances ?

Les points négatifs :

Les points positifs :

Vos suggestions :

L'équipe de l'Institut Méditerranéen du Littoral vous remercie pour votre contribution.

6. Questionnaire d'enquête, projet FEEL 2013

Domaines	Sujets d'intervention	Vos besoins
Plan juridique	1. Suivi de la mise en œuvre de la DCSMM (Directive Cadre Sur le Milieu Marin) en Méditerranée 2. La réglementation du Parc national péri-urbain des Calanques 3. Les réglementations en général	
Plan pédagogique	1. Approches pédagogiques sur la transmission des réglementations et des textes de loi nouveaux et en cours (ex : DCSMM et Parc national des Calanques) 2. Sensibiliser ou/et éduquer au littoral ? (pratiques, devenir et publics) 3. Lien entre pédagogie et connaissance scientifique (limites, pratiques et solutions)	
Plan écologique	1. Protection du littoral et économie locale (liens, leviers et freins) 2. Aperçu de l'ensemble des dispositifs de protection du littoral méditerranéen 3. La pêche en Méditerranée (pratiques et évolution)	
Autres attentes		

7. Résultats de l'enquête menée à « Mer en Fête »

- **La gouvernance (1 avis)**
- **Littoral et économie, (Développement Durable), (8 avis favorables)**
- **Métiers de la mer et leurs impacts (1 avis)**
- **Le partenariat (1 avis)**
- **Communication et échanges entre les acteurs du littoral (2 avis)**
- **Apnée et découverte du milieu marin (1 avis)**
- **Médiation, démarche scientifique (1 avis)**

- **Pédagogie :**
 - la manière de transmettre un message environnemental, (en fonction des publics), (2 avis)**
 - échanges de pratiques (ce qui permet une communication entre acteurs du littoral), (1 avis)**
 - échanges de pratiques sur la manière de transmettre un message**

- **Juridique :**
 - Les réglementations actuelles qui concernent le littoral (8 avis favorables à ce sujet exprimant un réel besoin)**
 - suivi annuel des réglementations, une réunion par an (1 avis)**
 - évolution de la loi Littoral par rapport aux amendements nouveaux (1 avis)**

8. News hebdo du site internet Ecozem (semaine du 13 au 19 Avril) :

A vos agendas :

Journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement dans le PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin)

Date de début : 26.06.2012

Date de fin : 26.06.2012

Type d'évènement : Autre Formation

Autre : journée de réflexion et d'échanges

9. Site internet du Graine PACA, (rubrique : actualités) :

Education à l'Environnement et Plan d'Action pour le Milieu Marin

19 Avril 2012

Le mardi 26 juin 2012, L'Institut Méditerranéen du Littoral organise aux îles du Frioul **une journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement dans le PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin) en Méditerranée.**

Plusieurs intervenants spécialisés présenteront le PAMM aux niveaux international, régional et local. Puis, sera animée une réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM en Méditerranée à travers une alternance entre exposé et débat.

Pour consulter le programme de la journée, cliquer [ici](#). Si vous souhaitez participer à cette rencontre, la réponse est à apporter avant le 15 juin. Pour télécharger le bulletin d'inscription, cliquer [ici](#).

10. Contenu sur le site internet de l'Institut Méditerranéen du Littoral :

FEEL : [demandez le programme !](#)

Le mardi 26 juin 2012, L'Institut Méditerranéen du Littoral organise aux îles du Frioul une journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement dans le Plan d'Action pour le Milieu Marin en Méditerranée.

Si vous souhaitez participer à cette rencontre (attention, p.a.f de 30 euros comprenant le transport et l'hébergement) [téléchargez le bulletin d'inscription](#) à renvoyer avant le 15 juin.

Trois liens pour préparer vos questions pour ce jour là :

- un [document sur la mise en œuvre](#) de la directive cadre,
- une [présentation de l'évaluation initiale](#)
- le site de l'[IFREMER](#)

11. Site internet du Réseau Ecole et Nature (rubrique : actualités):

Journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin) en Méditerranée, le mardi 26 Juin

Événement mis en ligne le lundi 23 avr. 2012, par olivier arnaud.

Le mardi 26 juin 2012, l'Institut Méditerranéen du Littoral organise aux îles du Frioul une journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement dans le PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin) en Méditerranée.

Plusieurs intervenants spécialisés présenteront le PAMM aux niveaux international, régional et local. Puis, sera animée une réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM en Méditerranée à travers une alternance entre exposé et débat.

12. Newsletter « Kolekti », n°116 du Réseau Ecole et Nature (mois de Mai) :

Journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin)

26 juin 2012 - Iles du Frioul

La directive-cadre conduit les États membres de l'Union européenne à devoir prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les impacts des activités sur le milieu marin afin de réaliser ou de maintenir un bon état écologique de ce milieu au plus tard en 2020. La transposition de ces stratégies en droit français s'effectue par l'élaboration de plans d'action pour le milieu marin (PAMM).

Pendant cette journée de réflexion, le PAMM sera abordé à l'échelle régionale et locale dans la perspective de l'éducation à l'environnement.

13. Newsletter N°9 - mai 2012, site internet ECOREM :

Journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement dans le PAMM

PAMM : Plan d'Action pour le Milieu Marin

Le 26 juin 2012 à Marseille

La directive-cadre conduit les États membres de l'Union européenne à devoir prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les impacts des activités sur le milieu marin afin de réaliser ou de maintenir un bon état écologique de ce milieu au plus tard en 2020. La transposition de ces stratégies en droit français s'effectue par l'élaboration de plans d'action pour le milieu marin (PAMM).

Les impacts dont est victime la Méditerranée sont nombreux et variés. En effet, les macro-déchets, les arts trainants (chalutage), le mouillage des bateaux, l'artificialisation du littoral, les pressions chimiques (comme les rejets illicites) constituent des nuisances majeures qui doivent être connues et comprises par le grand public.

Aujourd'hui, la concertation, dans le cadre du PAMM, est en cours et le public est consulté depuis fin Février jusqu'en Juin 2012. Cette consultation va permettre de cerner les enjeux locaux aux niveaux environnementaux, économiques et sociaux. Ainsi, la sensibilisation du grand public prend ici son sens et son importance.

Pendant cette journée de réflexion, le PAMM sera abordé à l'échelle régionale et locale dans la perspective de l'éducation à l'environnement.

[En savoir plus](#)

14. Site internet de Wiki2d (rubrique : agenda, mois de Juin):

Le 26 juin 2012

Journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM(Plan d'Action pour le Milieu Marin), au centre Léo Lagrange aux îles du Frioul (13)

La directive-cadre conduit les États membres de l'Union européenne à devoir prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les impacts des activités sur le milieu marin afin de réaliser ou de maintenir un bon état écologique de ce milieu au plus tard en 2020. La transposition de ces stratégies en droit français s'effectue par l'élaboration de plans d'action pour le milieu marin (PAMM). Pendant cette journée de réflexion, le PAMM sera abordé à l'échelle régionale et locale dans la perspective de l'éducation à l'environnement. Plus d'infos, [cliquez ici](#).

15. Newsletter « Kolekti », n° 117 du Réseau Ecole et Nature, (mois de Juin) :

1er mai au 1er septembre 2012	La chasse aux déchets est ouverte !	Milieux montagnards européens - (K N°116)	+ d'infos
19 et 20 juin 2012	1ères Rencontres européennes de la prévention des déchets	Paris - (K N°115)	+ d'infos
25 au 27 juin 2012	Rencontres de l'ERE 2012	Spa (Belgique) - (K N°115)	+ d'infos
26 juin 2012	Journée de réflexion sur la place de l'éducation à l'environnement au sein du PAMM (Plan d'Action pour le Milieu Marin)	Iles du Frioul - (K N°116)	+ d'infos
9 au 11 juillet 2012	Colloque Education au développement durable : nouveaux défis, nouvelles pratiques sur les territoires	Florac- (K N°116)	+ d'infos
15 au 18 juillet 2012	Au coeur des savoirs : la démocratie	Mahdia, Tunisie - (K N°116)	+ d'infos